

Montreuil, le 4 avril 2011

A propos du **projet de pipeline** entre la France et L'Europe du Nord

En octobre 2010, à la sortie du premier comité stratégique de la filière chimie et matériaux créé à l'issue des états généraux de l'industrie, le ministre de l'époque, M. Estrosi, annonçait sa quasi-certitude de la construction d'ici quatre ans du pipeline pétrochimique européen avec prolongement du pipeline existant entre Carling et Ludwigshafen. C'est en fait deux « tuyaux » qui sont concernés par ce projet de pipeline européen reliant l'Europe du Nord au bassin de l'étang de Berre : un pour l'éthylène et l'autre pour le propylène.

Plusieurs groupes industriels à la fois concurrents et partenaires opèrent sur cet axe à partir de raffineries, complexes chimiques et pétrochimiques : TOTAL, INEOS, ARKEMA, SOLVAY) dont dépendent des milliers d'emplois directs et indirects, et plus largement l'activité économique de plusieurs régions.

Ce vendredi 1er avril 2010 au siège de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT les délégués centraux CGT des Groupes et les syndicats CGT des établissements de TOTAL Feyzin, INEOS Lavéra et Sarralbe, d'ARKEMA St Auban, Fos, Jarrie, Carling, de SOLVAY Tavaux, de TPF Carling se sont réunis pour poursuivre leurs analyses sur les conséquences économiques et sociales du raccordement du pipeline français au réseau d'Europe du Nord.

À l'issue de cette réunion de travail la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT et les syndicats CGT concernés considèrent :

- que la pénurie, notamment d'éthylène, a été organisée par les industriels pour peser sur les prix au détriment du développement des bassins d'emploi.
- que la construction de ce pipeline est dans l'État à double tranchant. Si certains sites pourraient être pérennisés, d'autres pourraient perdre leur compétitivité par la disponibilité de nouveaux volumes produits en Europe du Nord. Ceci pourrait servir de prétexte à certains groupes pour poursuivre leur projet de désengagement à l'exemple de TOTAL à Carling.
- d'autant que plusieurs projets de sites pétrochimiques en construction en Asie et au Moyen

-Orient, avec des contraintes sociales et environnementales moindres, pourraient aggraver la situation. Par ailleurs, des projets de stockage de produits pétroliers et pétrochimiques, menaçant les productions locales, sont loin d'être abandonnés autour de l'étang de Berre.

En conséquence, pour la CGT ce projet de pipeline doit s'inscrire et être accompagné d'un projet de développement industriel de l'ensemble des sites concernés sur son axe avec des garanties dans ce sens.

Qu'au regard des profits générés dans les différents groupes, la CGT s'oppose à ce que des fonds publics français, européens, ou régionaux, soient engagés pour la réalisation de ce pipe, a fortiori si aucune garantie n'est apportée pour le développement de l'emploi.

Pour la CGT, avant toute décision de construction du pipeline, il est nécessaire que soit établi et transmis aux organisations syndicales un bilan «matières» complet dans le cadre de la réalisation de ce projet.

Sans attendre, la Cgt construit une étude, à partir des informations dont elle dispose dans les Groupes, pour formaliser les enjeux et démontrer les menaces sur l'emploi que pourrait engendrer ce projet de pipe pour certaines activités industrielles nationales.

En conclusion, la CGT est prête à travailler avec les instances politiques régionales. En tant qu'acteurs économiques, ces instances auront à se positionner. Il s'agira de choix structurants pour le développement industriel et l'emploi de toutes les régions.

Fait à Montreuil le 4 avril 2011